



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DEMOULANT RS7

Page 1  
Date : 03/11/2003  
N° révision : 1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

**Nom du produit:** DEMOULANT RS7  
**Code stock:** R72035  
**Nom de la société:** ROCOL France

ITW Produits Chimiques  
99 Quai du Docteur Dervaux  
92600 ASNIERES SUR SEINE

Tel : (33) 01.40.80.32.32  
Fax : (33) 01.40.80.32.30

Tél (en cas d'urgence) Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris : (33) 01 40 05 48 48

### 2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Ingrédients dangereux:** HYDROCARBON AEROSOL PROPELLANT >60%  
EINECS: 204-065-8 CAS: 115-10-6  
[F+] R12

- ISOPARAFFINIC HYDROCARBON 5-15%  
EINECS: 292-458-5 CAS: 90622-56-3  
[F] R11; [Xn] R65; [Xi] R38; [-] R67; [N] R51/53

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Principaux dangers:** Extrêmement inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 4. PREMIERS SECOURS (SYMPTOMES)

**Contact avec la peau:** Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.  
**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.  
**Ingestion:** Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque de provoquer le vertige.  
**Inhalation:** Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. Risque de somnolence ou de confusion mentale.

### 4. PREMIERS SECOURS (ACTION)

**Contact avec la peau:** Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Consultez un médecin.  
**Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.  
**Ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consultez un médecin.  
**Inhalation:** Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction:** Ne pas utiliser d'eau. Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone. Poudre chimique inerte. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.  
**Dangers d'exposition:** Extrêmement inflammable. Forme une mélange vapeur-air inflammable / explosif En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.  
**Protection des pompiers:** Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Éliminer toute source d'ignition.

[suite...]

- Préc's pour l'environnement:** Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.
- Procédures de nettoyage:** Ne pas utiliser de matériel qui risque de produire des étincelles durant la procédure de nettoyage. Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Cond's pour la manipulation:** Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Interdiction de fumer.
- Conditions de stockage:** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Éloigner de toute source d'ignition. Éloigner de la lumière solaire directe. Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition.
- Emballage approprié:** A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Ingrédients dangereux:** HYDROCARBON AEROSOL PROPELLANT  
TWA (8 hr limite exposition) : 400ppm 766mg/m<sup>3</sup> LECT (15 min exposition) 500ppm 958mg/m<sup>3</sup> (OES)
- ISOPARAFFINIC HYDROCARBON  
TWA (8 hr limite exposition) : 1200 mg/m<sup>3</sup> (OES)
- Mesures d'ordre technique:** Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition.
- Protection respiratoire:** Une protection respiratoire n'est pas normalement requise.
- Protection des mains:** Gants de protection.
- Protection des yeux:** Lunettes de sécurité avec protections latérales.
- Protection de la peau:** Vêtement de protection.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État:** Aérosol
- Couleur:** Incolore
- Odeur:** Odeur caractéristique
- Degré d'évaporation:** Rapide
- Comburant:** Non comburant (selon les critères CEE)
- Solubilité dans l'eau:** Insoluble
- Viscosité:** Non visqueux
- Point/Domaine d'ébul. °C:** < 0
- Point/Domaine de fusion °C:** < 0
- Pt d'éclair °C:** <-100
- Auto-inflammabilité°C** > 200
- Densité relative :** 0.6

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité:** Stable dans des conditions normales.
- Conditions à éviter:** Lumière solaire directe. Chaleur. Sources d'ignition.
- Matières à éviter:** Oxydants forts. Réducteurs forts.
- Produits de décomp. dang:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Routes d'exposition:** Se reporter à la section 4.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Mobilité:** Très volatil.
- Persistance et dégradabilité:** Légèrement biodégradable seulement.
- Potentiel de bioaccumulation:** Aucune bioaccumulation éventuelle.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION**

**Élimination des emballages:** Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

**Note:** L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

**14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT****ADR / RID**

**N° ONU:** 1950 **Classe ADR:** 2  
**Code de classification:** 5F  
**Nom d'expédition:** AÉROSOLS  
**Étiquetage:** 2.1

**IMDG / OMI**

**N° ONU:** 1950 **Classe:** 2  
**PIUrg:** F-D,S-U **Polluant marin:** .  
**Étiquetage:** 2.1

**IATA / OACI**

**N° ONU:** 1950 **Classe:** 2  
**Étiquetage:** 2.1

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Symboles des risques:** Extrêmement inflammable.



**Phrases R:** R12: Extrêmement inflammable.  
R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases S:** S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S35: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.  
S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S23: Ne pas respirer gerbe.

**Phrases P:** Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

**Note:** Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Informations supplémentaires:** Directives de la 1999/45/EC concernant la classification, l'emballage et l'étiquetage de préparations dangereuses. Directives de la CE 91/155/EEC définissant l'application et les dispositions détaillées du système d'informations spécifiques concernant les préparations

dangereuses. Directives de la CE 94/1/EEC adaptant certains détails techniques du Council Directive 75/324/EEC sur l'approximation des lois des Pays Membres concernant les bombes aérosols.

**Phrases R de rubrique 2:** R12: Extrêmement inflammable.

R11: Facilement inflammable.

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R38: Irritant pour la peau.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Désistement juridique :** Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.